



INTERNATIONAL

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

ÉCO

CULTURE

IDÉES

PL



SPORT

SCIENCES

TECHNO

STYLE

VOUS

ÉDUCATION

ÉDITION

ABONNÉS

# M Politique

POLITIQUE

Municipales 2014

Débat sur les retraites

Décryptages

Jérôme Cahuzac

Lui Président

Les décodeurs

Emploi



## Forêt de Compiègne : la Cour de justice de la République va enquêter sur Eric Woerth

Le Monde.fr avec Reuters | 16.11.2010 à 11h03 • Mis à jour le 16.11.2010 à 12h21

Abonnez-vous  
à partir de 1 €



Partager



 Recommander

 Partager

730 personnes le recommandent. [Inscription](#) pour voir ce que vos amis recommandent.

Le procureur général de la Cour de cassation a demandé, mardi 16 novembre, une enquête pour "*favoritisme et prise illégale d'intérêts*" sur Eric Woerth à la Cour de justice de la République (CJR) au sujet de la vente d'un terrain à Compiègne lorsqu'il était ministre du budget. L'annonce a été faite par Jean-Louis Nadal, au lendemain du départ d'Eric Woerth du gouvernement.

La commission des requêtes de la CJR a été saisie pour un examen juridique, après quoi une instruction devrait être menée par la Cour, seule juridiction habilitée à juger les délits commis par des ministres dans l'exercice de leurs fonctions. L'avocat d'Eric Woerth, Jean-Yves Leborgne, a dit mardi qu'il contestait toute malversation. "*Il faut que l'opinion sache qu'il ne s'agit pas de soupçons mais d'une volonté d'approfondissement sur les conditions de la vente*", a-t-il déclaré.

Le 14 juillet, *Le Canard enchaîné* avait révélé que début 2010, six jours avant de changer de ministère, Eric Woerth était intervenu en sa qualité de ministre du budget pour que l'Etat vende une parcelle de 60 hectares de la forêt de Compiègne avec son hippodrome et son golf à une association "*amie*", la Société des courses de Compiègne (SCC, dans l'Oise), jusqu'alors locataire des lieux.

Le journal dénonçait le prix obtenu par la société des courses – 2,5 millions d'euros, une somme jugée en dessous de la valeur du terrain – et les modalités de la vente, effectuée de gré à gré, sans appel d'offres. Selon le *Canard*, la parcelle en question et les équipements qui s'y trouvent vaudraient au moins 20 millions d'euros.

EN CONTINU

**10:56** La Maison Blanche reconnaît avoir mené des négociations "parallèles" avec l'Iran

Circonstance aggravante pour l'ex-ministre, cette vente avait été refusée par l'Etat en 2003. *Le Canard enchaîné* avait publié le fac-similé d'une lettre adressée par le ministre de l'agriculture de l'époque, l'UMP Hervé Gaymard, à cette même société de courses : "*Compte tenu de la législation sur les forêts domaniales, je vous informe qu'une cession par vente n'est pas possible*", disait le courrier. L'ex-ministre du budget aurait officialisé cette transaction six jours à peine avant son départ pour le ministère du travail, au mois de mars.

Le ministère du budget et M. Woerth avaient immédiatement répondu à ces accusations, Bercy assurant que la cession de ce terrain "*s'est déroulée de manière tout à fait légale et dans l'intérêt de l'Etat*". Le ministère a souligné que "*le rendement locatif*" du terrain n'était que de 2 % (50 000 euros par an) et donc "*pas intéressant pour l'Etat*", précisant que "*dans ces cas-là, il vaut mieux vendre*". Selon Eric Woerth, dire que le prix de vente était dix fois moins cher que le prix du marché est "*faux*". Le processus comportait une

estimation du service des Domaines, faite pour un montant de 2,5 millions d'euros, et un avis technique de l'Office national des forêts.

## "ACCUMULATION DE CONTRE-VÉRITÉS"

Quant à la méthode, Bercy justifiait l'absence d'appel d'offres et le prix de vente par le fait que la SCC possédait un bail de douze ans et était déjà propriétaire des bâtiments. Antoine Gilibert, le président de la SCC, s'était dit choqué par une *"accumulation de contre-vérités"*. S'il n'y a pas eu d'appel d'offres, c'est tout simplement parce que *"nous étions les seuls à pouvoir acheter"* ce site dont le terrain est *"inconstructible"* et qui est réservé *"aux associations sportives"*, avait-il déclaré à l'époque, ajoutant que le prix de 2,5 millions, loin d'être faible, lui a au contraire paru *"cher"*.

L'ancien ministre du travail semblait affecté, lundi 15 novembre, en quittant le gouvernement, dans lequel il aurait souhaité rester. Il jugeait avoir *"payé le prix de la réforme des retraites"* par cette éviction. Eric Woerth, qui va récupérer son siège de député et son immunité parlementaire, doit par ailleurs être à nouveau entendu dans les dossiers concernant l'héritière de L'Oréal, Liliane Bettencourt. La Cour de cassation examinera mercredi 17 novembre leur éventuel transfert de Nanterre (Hauts-de-Seine) vers une autre juridiction.

### Corinne Lepage salue "le courage" de Nadal

*"Cela montre qu'il y a encore dans ce pays des magistrats indépendants et intègres", s'est réjouie Corinne Lepage, interrogée par Le Monde.fr. L'eurodéputée avait été à l'origine de cette procédure devant la CJR par le biais d'une lettre adressée au procureur général près la Cour de cassation mi-août. "Dans un pays où la justice politico-financière a tant de mal à être rendue, on ne peut que saluer le courage de M. Nadal."*

Mme Lepage garde toutefois une pensée pour l'ancien ministre : *"Sur le plan humain, la situation me fait un peu mal au coeur pour le pauvre Eric Woerth qui va porter un chapeau très grand. Il n'est pas l'alpha et l'oméga du système. Et il vient d'être remercié du gouvernement alors que ses collègues UMP lui faisaient encore une standing ovation il y a quelques jours."*

Recommander

Envoyer

730 personnes le recommandent. Inscription pour voir ce que vos amis recommandent.

Abonnez-vous à partir de 1 €

Réagir

Classer



Partager

## Politique

› [La CGT veut relancer le débat sur le « coût du capital »](#) POST DE BLOG

› [Les sondages confirment le potentiel de la gauche à Marseille](#)

› [L'élue UMP accusée de racisme envers Christiane Taubira démissionne](#)

ÉDITION ABONNÉS CONTENU EXCLUSIF

› [La France de "Valeurs actuelles"](#)

› [Face à la crise, le maire de Castelnauary ne rompt pas](#)

› **L'UNI, le creuset de la droite et de l'extrême droite**

Abonnez-vous à partir de 1 €

#### Ailleurs sur les sites du groupe Le Monde



Le Huffington Post  
**Bruce Willis et Demi Moore : leur fille a bien grandi**



Telerama  
**Julien Doré, phénomène capillaire**



Le Huffington Post  
**Pierre Sarkozy élu révélation de l'année en Espagne**



Courrier International  
**INSOLITE • Musiciens, attention, le piano peut mener à la...**

Recommandé par

## Vos réactions (27)

Réagir



**abclij** il y a 158 semaines

Les réactions sont consternantes : M. Woerth est déjà jugé coupable, et toute décision contraire supposerait collusion, justice aux ordres et autres joyeusetés. Je n'ai rien à proposer, mais il serait souhaitable qu'un journal comme "Le Monde" aide la PRÉSUMPTION D'INNOCENCE à exister!!!



**claude-danis** il y a 151 semaines

Pauvre Éric ! Encore une fois, pris le doigt dans le pot de confiture,.. ça fait beaucoup de doigts dans beaucoup de pots de confiture !



**Alain HERVE** il y a 158 semaines

Signer en catastrophe l'autorisation de vente seulement quelques jours son départ alors que l'affaire est en négociation défavorable depuis plus de sept ans est un indice qui ne trompe pas. Ce très honnête homme a abusé de ses derniers jours de pouvoir pour favoriser ses amis. Mais cela n'est pas un scoop c'est même devenu une manière de vivre très commune dans ce milieu qui ne travaille que pour les intérêts particuliers de ses amis, les exemples se comptent par dizaines depuis quelques années



**laprevaricatrice** il y a 158 semaines

On est bien dans la justice de classe, dure avec les faibles, douces avec les puissants.



**pierre-marie-muraz** il y a 158 semaines


La lettre publiée dans le canard n'était pas complète (Un peu comme une fameuse lettre bidouillée de Libé), et cette lettre émanait du Ministre Gaymard plus connu pour ses frasques immobilières que pour sa compétence de ministre. Il reste néanmoins sain que la justice ait à se prononcer. D'ici là E. Woerth est présumé innocent...

**Jacques PEREZ** il y a 158 semaines

En regard de l'affaire Bettencourt et de celles qui ont un lien avec le

financement des campagnes électorales de l'UMP, celle-ci n'est, hélas, qu'une broutille, un simple petit arrangement entre amis. Espérons cependant que, se sentant définitivement lâché par ses anciens potes (malgré leurs larmes de crocodiles), Mr Woerth ne se décide un beau jour à lâcher lui-même le morceau. Sauf si certains ne poussent auparavant la charité jusqu'à l'aider à disparaître. Sarlo-Land, quel feuilleton !

**Lire la suite des réactions (27)**

|  |  |
|--|--|
| <p>Réagissez</p> <p>D'ACCORD,<br/>PAS D'ACCORD ?</p>  <p>Pour réagir, devenez abonné au Monde.fr à partir de 1 €</p> <p><b>Abonnez-vous</b></p> | <p>Déjà abonné ?</p> <p>Adresse e-mail</p> <p>Mot de passe</p> <p>Rester connecté</p> <p>Mot de passe oublié ?</p> |
|--|--|

Istres ▪ Brest ▪ Municipales 2014 ▪ Modem ▪ Parti communiste ▪ Philippe Poutou ▪ Béziers ▪ UDI ▪ NPA ▪ Guyane

**Vidéo**



**L'écotaxe restera suspendue déclare le ministre de l'écologie**

